



VOLGELSHEIM



Fiche d'identité

STRUCTURE

Commune de Volgelsheim

TYPE DE COLLECTIVITE

Commune (2704 habitants)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



AUTRES LABELS

Commune nature niveau 3

Contact

Mairie de Volgelsheim
16 rue de la Paix
68600 VOLGELSHEIM
03 89 72 52 09
mairie@volgelsheim.fr



Territoire

Volgelsheim est une commune du Haut Rhin appartenant à la Communauté de Communes du Pays Rhin-Brisach.

Enjeux territoriaux

Depuis plusieurs années, la commune de Volgelsheim est engagée dans une démarche de protection de la biodiversité et entreprend de nombreuses actions sur son territoire. Pour cela, elle mène de nombreux partenariats, notamment avec le Conservatoire d'Espaces Naturels pour la gestion de ses pelouses sèches. Elle a mis en place depuis 2012, une politique de réduction de la pollution lumineuse. Aussi, faire prendre conscience aux habitants de la qualité environnementale de leur commune et les rendre acteurs de la protection de sa biodiversité est l'un des objectifs principaux de la municipalité. A ce titre, la municipalité travaille avec les écoles avec par exemple, la mise en place de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes. La Commune a également mis en place un éco-pâturage sur divers terrains communaux. La plantation d'un arbre fruitier est organisée pour honorer les naissances de l'année et étoffer le verger.

Résumé du plan d'actions

Le plan d'actions de la commune est riche et comprend notamment:

- La création d'une Maison de la nature (en projet),
- La création d'un local de vente directe pour faciliter les circuits courts et locaux,
- La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité
- Le projet de réfection du parking du CRAL avec la mise en place de techniques alternatives pour l'eau.

La commune a candidaté au programme TEN sur la base de ses nombreuses initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité et ses engagements de longue date comme la protection des pelouses de l'ancien terrain militaire, la création du Parc André Mann et la réduction de la pollution lumineuse dès 2012.

